



Cette information vous concerne  
**COLLECTE DES  
ORDURES MENAGERES**



Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain s'est engagée dans la mise en place d'un nouveau mode de collecte des déchets lié à la tarification incitative en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Ce nouveau système de collecte des ordures ménagères déjà installé sur les communes de Lagnieu, Meximieux et Ambérieu-en-Bugey, apporte aujourd'hui satisfaction à ses utilisateurs.

Je souhaiterais étudier la faisabilité d'un tel système sur la commune de Villebois et particulièrement dans votre quartier.

Un point d'apport volontaire comprenant 3 conteneurs (ordures ménagères, emballages ménagers recyclables, et verre) pourrait ainsi remplacer vos bacs roulants encombrants la voirie, faciliter les accès, diminuer les nuisances, conserver la propreté des lieux et sensibiliser à un meilleur tri.

Dans ce nouveau dispositif, seul le conteneur ordures ménagères sera équipé d'un contrôle d'accès par Badge « PASS'DECHET » ; les deux autres (emballages recyclables et verre) seront en accès libre.

**Au vu de ces premières explications, seriez-vous favorables à la mise en place de ce système ?**

**OUI ou NON**

**Merci de bien vouloir entourer votre réponse et déposer ce courrier en mairie  
ou faire un retour pour mail à : [mairie.villebois@wanadoo.fr](mailto:mairie.villebois@wanadoo.fr)**

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Je vous remercie pour votre collaboration qui nous permet d'agir ensemble pour notre environnement et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le maire et vice-président de la CCPA

Marc LONGATTE